

RÉSOLUTION II – RÉPUBLIQUE DU VANUATU – RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

THÈME : OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : CRÉATION D'UN FABLAB AYANT POUR BUT L'ÉLABORATION ET LA MAXIMISATION DE LA RENTABILITÉ DE CENTRALES ÉLECTRIQUES VERTES PEU COÛTEUSES ET MODULABLES À TOUTES LES SITUATIONS CLIMATIQUES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constatant tous les problèmes engendrés par l'utilisation d'énergies fossiles qui ne cessent d'augmenter à cause de la surconsommation énergétique,
- Notant la montée des eaux et le nombre de catastrophes naturelles qui augmentent de manière exponentielle rendant nombreux les endroits du monde inhabitables,
- Soulignant que le Vanuatu est un état insulaire possédant des reliefs montagneux et volcaniques et que la Mauritanie est un pays dont sa grande partie désertique est inexploitée. Ces pays seront parfaits pour expérimenter les centrales énergétiques vertes,
- Rappelant que l'électricité est indispensable au confort, aux soins et au développement d'un pays,
- Précisant que d'après des recherches cette installation augmenterait les précipitations dans les zones désertiques car il y aurait un changement de la température du sol et une modification du flux d'air et que l'utilisation d'énergies vertes au lieu d'énergie fossile ralentirait le réchauffement climatique ainsi que la montée des eaux,
- Propose la création d'un Fablab nommé MV30 ayant pour but l'élaboration d'une centrale, peu coûteuse, alliant une éolienne, une hydrolienne ainsi que des panneaux photovoltaïques, financée par tous les pays se sentant concernés par les changements climatiques, qui aspirent à mondialiser cette mini-centrale pour en faire profiter tout un chacun car celle-ci serait modulable afin de s'adapter à n'importe quel contexte climatique.

Le texte français fait foi.